

Effets de la recherche

Juristes, historiens, socio-anthropologues, économistes ont exploré ensemble une approche plus communautaire de la sécurité, jusque-là méconnue.

Celle-ci a permis d'établir le lien étroit qui existe entre le développement et la sécurité. La sécurité inclusive qui n'est pas assez prise en compte dans les politiques publiques, est mieux connue des autorités et populations rencontrées et son importance reconnue.

Des données officielles renseignant sur les diverses opinions de la sécurité au Sénégal, celle des populations, sur l'organisation du dispositif sécuritaire et sur le rôle et la place des femmes et des jeunes dans la gestion de celle-ci sont aujourd'hui disponibles. L'analyse de ces données permet de saisir les enjeux d'une approche sécuritaire inclusive.

Des interactions avec les équipes de recherche, les populations ciblées ont pris conscience du rôle qu'elles pourraient jouer dans la prévention de l'insécurité en collaboration avec les FDS. Celles vivant dans les zones reculées ont perçu à travers cette démarche, un signe que l'Etat se préoccupe de leur sécurité.

Recherches approfondies et partenariats nécessaires

Détenant des ressources communautaires endogènes pour la gestion des conflits,

comprendre ces mécanismes pourrait permettre de développer des stratégies de prévention et de gestion des conflits, adaptées aux réalités socioculturelles du Sénégal. Approfondir ces mécanismes est nécessaire à l'appréhension de sécurité communautaire.

Ayant esquissé la relation qui existe entre la sécurité, la pauvreté et le développement, des études pourraient permettre de mieux analyser les interactions et proposer des stratégies de lutte contre la pauvreté et l'insécurité.

Nouer un partenariat pour le renforcement des capacités des jeunes dans les zones minières et assurer leur prise en charge pour un emploi est un acte prioritaire des Ministères en charge des mines, de celui de la jeunesse et celui des collectivités locales.



Pour en savoir plus :

Chef du Projet : Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, awakha@partnerswestafrica.org

Coordinateur Principal : Pr Massaer DIALLO

Contributeurs : Pr Thierno Mouctar BAH et M. Lamine FAYE

Sites web de référence : www.partnerswestafrica.org - www.crdi.ca/villes

Ce document a été élaboré dans le cadre du programme de recherche " **Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest** ", financé par le **CRDI**.

Adresse : Liberté 6 Extension
Lot 139 - BP : 25 887
Cité des Jeunes Cadres Léobous
Tél. : +(221) 33 867 70 98
Fax : +(221) 33 867 70 97



Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest



Messages-clés

■ Le chômage des jeunes constitue un facteur d'insécurité pouvant les exposer à la radicalisation, la prostitution et la drogue.

■ L'abandon précoce de l'école rend en général les jeunes vulnérables, les projetant dans la délinquance qui constitue une source d'insécurité, particulièrement chez les filles.

■ Socle incontournable d'une société équilibrée, les femmes détiennent un rôle clé dans la mise en exergue de la sécurité.

■ Pour une meilleure prise en charge de la sécurité, un cadre de dialogue entre les jeunes et les forces de sécurité demeure, comme de coutume, le point focal d'une participation par le renseignement, à la lutte contre l'insécurité juvénile.

Rôle des femmes et des jeunes dans la sécurité inclusive au Sénégal

Quel est le problème ?

Tout paradigme en matière de sécurité implique l'engagement des citoyens notamment des jeunes qui constituent la catégorie sociale la plus représentative et surtout la plus vulnérable à l'insécurité.

Le dernier recensement général de 2013 indique que 55% de la population est constituée de jeunes et plus de la moitié de la population est féminine, soit 6 773 294 femmes sur une population de 13 508 715.

Ces chiffres justifient l'impérieuse nécessité d'associer les jeunes et les femmes à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques sécuritaires. Cette implication des femmes et des jeunes dans la prise en charge de la sécurité vise également la recherche de solutions pour le renforcement des politiques sécuritaires.

Qu'avons-nous appris ?

Au Sénégal, au moins 200 000 demandeurs d'emploi arrivent chaque année sur le marché du travail. Face à la politique qui limite l'Etat à résorber ce chômage, la jeunesse est confrontée à l'insécurité.

Ayant besoin d'éducation, de formation et d'emploi facteurs de sécurité économique, elle peut, si ce besoin n'est pas définitivement pris en compte constituer une menace sécuritaire.

Quelques frustrations se font sentir dans des zones à activités génératrices de revenus où les populations locales vivent un certain ostracisme dans la priorité au recrutement.

Au bonheur, la jeunesse n'est pas confinée dans une posture attentiste participant à la prise en charge de ses besoins à travers d'autres activités tel le commerce ambulancier ou autre agriculture diversifiée.

Autre part sans cadre légal d'assistance et d'encadrement, les jeunes du monde rural assument pour l'essentiel cette part de soutien à leur famille en assurant le minimum avec la surveillance et la sauvegarde du cheptel par des comités de vigilance faisant face à la violence au-delà de l'assistance financière fournie pour assurer l'immédiat.

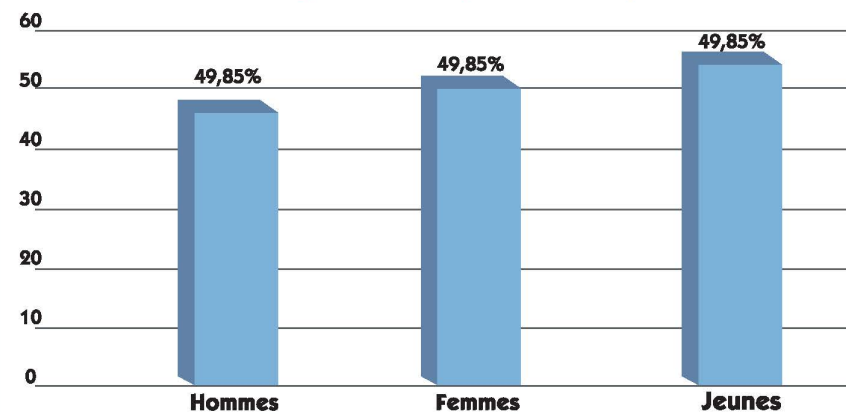
Des femmes, il ressort de la recherche qu'elles ne sont pas impliquées dans la sécurité sauf dans la région de Casamance où elles s'engagent dans la résolution d'une crise latente depuis plus de trois décennies.

Principales victimes des conflits, elles se sont réunies au sein de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC). Elles y font la promotion de la culture de la paix formant les jeunes à la médiation, dans les écoles et les communautés.

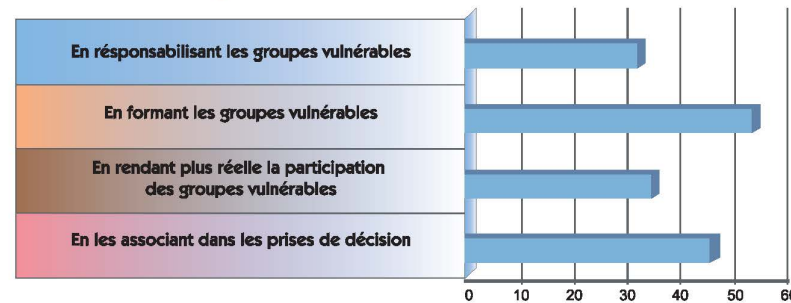
Elles servent de relais entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les communautés du fait de leur rôle central dans les réseaux familiaux en plus du chômage dont elles sont victimes. Sans compter la violence qui doit être prise en charge pour leur permettre un mieux vivre. Pour y contribuer, la loi N° 02/2008 abrogeant et remplaçant l'article 19 de la loi N° 70-23 du 06 juin 1970 portant organisation générale de la défense nationale, ouvre aux femmes l'accès à l'armée.

En fait, les populations civiles comme les FDS sont unanimement d'avis que la sécurité est l'affaire de tous et que chaque citoyen a un rôle à y jouer surtout la jeunesse. 58.8% des enquêtés estiment qu'il faut leur accorder plus de place dans les FDS et 54.3%, qu'il faut leur donner un rôle social et politique plus accru.

Répartition de la population du Sénégal selon l'âge et le sexe (source ANSD)



Stratégies d'implication des jeunes et des femmes dans la prévention et la résolution des conflits



Comment avons-nous procédé ?

Cette recherche s'est fondée sur des techniques quantitatives et documentaires.

Questionnaires, interviews et focus groups visaient les populations civiles et les FDS dans 9 capitales régionales (Dakar, Diourbel, Kaolack, Ziguinchor, Kolda, Kédougou, Tambacounda, Louga et Matam) nous permettant de recueillir les avis des populations, des pouvoirs publics, des membres de la société civile, des leaders d'opinion et des FDS sur la participation des femmes et des jeunes dans la sécurité inclusive.

Le questionnaire a été appliqué à 1484 personnes réparties comme suit selon le critère genre et le profil civilo-militaire : 46.7% d'hommes, 53.3% de femmes, 21% de FDS et 79% des civils.

Une lecture de notre documentation a permis de faire l'état des lieux sur la sécurité au Sénégal. Les tentatives communautaires de gestion de la sécurité, la collaboration entre civils et FDS, l'architecture de la sécurité et le cadre de concertation multisectoriel ont également été explorés.

Il ressort de cette expérience que les populations civiles, surtout jeunes et femmes, ne sont pas suffisamment impliquées dans les politiques sécuritaires publiques.



Quelles sont les implications sur les politiques publiques et pratiques ?

Les Ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Femme doivent travailler au renforcement de l'éducation et de la formation inculquant aux jeunes des valeurs de paix et de dialogue. L'éducation à la citoyenneté devant être intégrée aux enseignements scolaires.

Les Ministères de la Jeunesse, de la Fonction Publique, de l'Economie et des Finances en synergie doivent développer une politique d'emploi des jeunes et des femmes par la formation et le renforcement des capacités.

Les Ministères en charge de la sécurité (Forces Armées, Intérieur, Environnement, Santé, Economie et Finances) doivent se soustraire aux politiques discriminatoires de recrutement en faveur des femmes.

Les Ministères de l'Intérieur et des Forces Armées doivent améliorer l'image pas reluisante des FDS auprès des populations afin de faciliter la collaboration. Un bon usage des Technologies de l'Information et de la Communication, pourrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Légiférer en faveur de la reconnaissance des initiatives communautaires en matière de sécurité est un impératif pour l'Assemblée Nationale

Réorganiser le foncier afin de permettre aux éleveurs et aux agriculteurs de mener leurs activités respectives sans risque de conflit doit constituer une priorité pour la Commission Nationale de Réforme foncière, l'Assemblée Nationale et les collectivités locales.

Lutter contre l'insécurité environnementale par la préservation des ressources forestières dans la région sud du pays est de mise et d'actualité pour le Ministère de l'environnement en partenariat avec les Collectivités Locales et les Organisations de la Société Civile (OSC) impliquant les jeunes à travers une sensibilisation au volontariat.